

DECISION DU PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

N°23-220

SERVICE : Direction Aménagement, Projet de Territoire et Foncier

OBJET : Bail Commercial - société Centre Funéraire Bernard ROLET – Local 2 – Saint-Trivier-de-Courtes

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-10 ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n° DC-2020-054 en date du 27 juillet 2020 donnant délégation d'attributions au Président, à charge pour celui-ci de rendre compte au Conseil des attributions exercées par délégation ;

VU l'arrêté n° 20-43 en date du 28 septembre 2020 portant délégation de fonction et de signature du Président au 3^e Vice-Président, Monsieur Michel Fontaine, dans le domaine de l'Économie et de l'Innovation, aux fins de prendre toute décision afférente à sa délégation et notamment « signer les conventions de location ou de mise à disposition dans le cadre de la conclusion, de la révision et de la résiliation du louage de choses d'une durée n'excédant pas 12 ans » ;

CONSIDERANT que dans le cadre de sa compétence Développement économique, la Communauté d'Agglomération a en charge la gestion d'un bâtiment dit « Local 2 » situé au 200 route de Chalon à Saint-Trivier-de-Courtes (01560) ;

CONSIDERANT que la société CENTRE FUNERAIRE BERNARD ROLET a sollicité la Communauté d'Agglomération afin de louer ce local pour avoir un bureau annexe pour le compte de leur activité de pompes funèbres marbrerie ;

DECIDE

DE CONCLURE un bail commercial avec la Société en Nom Collectif dénommée CENTRE FUNERAIRE BERNARD ROLET, dont le siège est situé 19, route du Bois de Loyse 71570 La Chapelle-de-Guinchay, immatriculé au Registre des Commerce et des Sociétés de Mâcon (71000) sous le numéro 339 490 377, représentée par Monsieur Frédéric FERRY, dûment habilité à cet effet ;

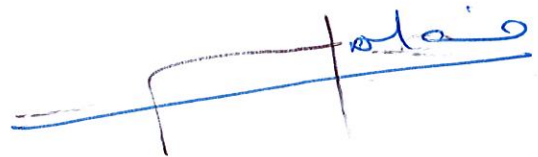
Le bail commercial précise les points suivants :

- Les locaux mis à disposition à l'usage exclusif de la société CENTRE FUNERAIRE BERNARD ROLET, d'une surface totale de 84,47 m², sont situés sur la Commune de Saint-Trivier-de-Courtes (01560), 200 route de Chalon, sur la parcelle cadastrée section C sous le numéro 1088, pour une contenance totale de 2 683 m² ;
- Le présent bail débute le 1^{er} novembre 2023 pour arriver à échéance le 31 octobre 2032 ;
- La présente location est consentie pour un loyer de 400 € hors taxes et hors charges par mois.

Monsieur le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Bourg-en-Bresse, le 7 novembre 2023.

**Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président,**



Michel FONTAINE
Délégué à l'Économie et à l'Innovation

